

GANGS DERUE

Mot de Mario Gisondi

Directeur adjoint et chef de la Direction des opérations



Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) maintient ses actions afin de contrer et prévenir le phénomène des gangs de rue. Le phénomène évolue et il se modifie dans le temps, c'est pourquoi nous sommes toujours à l'affût des changements et adaptons nos stratégies d'interventions. C'est entre autres grâce à la recherche de meilleures pratiques et au partage d'informations avec d'autres acteurs, menée par ses experts et ses chercheurs, que le SPVM peut constamment améliorer ses réalisations, tant en matière de prévention que sur le plan des interventions plus répressives.

À l'heure actuelle, le trafic de drogues demeure l'activité criminelle principale des gangs de rues, suivi par le proxénétisme. Les gangs sont reconnus pour faire usage de violence et utilisent régulièrement des armes. Afin d'assurer la sécurité des citoyens, le SPVM intensifie ses interventions visant la saisie d'armes, principalement les armes à feu. Ainsi, nous avons saisi deux fois plus d'armes depuis le début de l'année 2010 qu'à pareille date l'année dernière.

Par ailleurs, la législation vient renforcer l'efficacité des saisies d'armes pour lutter contre le phénomène. En effet, l'utilisation d'une arme à feu pour la perpétration d'un acte criminel entraîne une peine minimale de quatre ans d'emprisonnement et la possession d'une arme à feu à autorisation restreinte ou d'une arme à feu prohibée avec des munitions, une peine minimale d'un an.

De plus, les études et notre expérience démontrent qu'une lutte efficace au phénomène des gangs de rue ne peut se faire qu'au moyen de la répression policière. Nous constatons l'efficacité de nos stratégies orientées selon l'approche intégrée qui comprend les 4 modes d'interventions suivants : la recherche, la communication, la prévention et la répression.

D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que Montréal demeure une ville des plus sécuritaires et que son taux de criminalité reste globalement très bas. En 2010, Montréal s'est classée au 4^e rang en Amérique et au 21^e rang mondial pour sa qualité de vie, selon l'indice Mercer – cette entreprise renommée effectue chaque année des sondages à travers le monde.

Pour que la ville continue d'être aussi sécuritaire, il faut maintenir notre lutte contre la criminalité et freiner le phénomène des gangs de rue. Cette responsabilité est partagée par tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par le phénomène. Chacun, qu'il soit parent, intervenant de milieu scolaire ou communautaire, policier, partenaire, élu ou citoyen, chacun de nous a un rôle important à jouer.

En 2010,
Montréal s'est
classée au
4^e rang en
Amérique et
au 21^e rang
mondial pour
sa qualité de
vie, selon
l'indice Mercer

SOMMAIRE

Mot de Mario Gisondi	1
Bilan de mi-année	2
Opérations policières	3
Programme de suivi intensif de Montréal – Gangs de rue	6
Prévention	7

Bilan de mi-année

par Jacques Robinette

**Assistant-directeur et chef du
Service des enquêtes spécialisées
Responsable du dossier Gangs de rue**

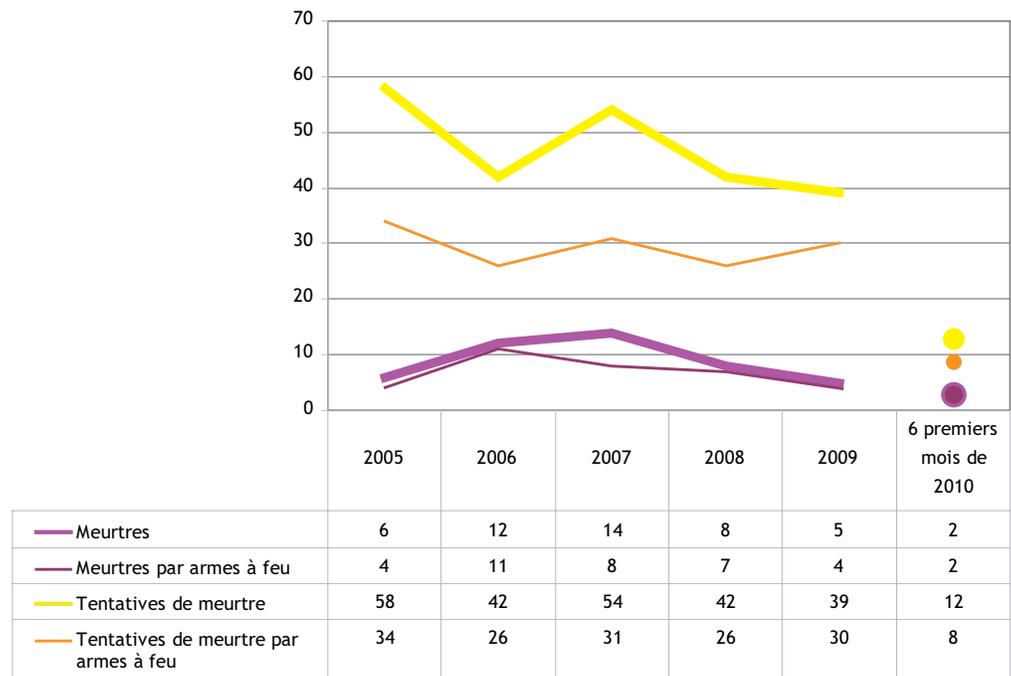


Je suis très fier du travail effectué par les policiers de première ligne qui sont soutenus par des équipes spécialisées luttant quotidiennement contre le phénomène des gangs de rue. Dans chaque région, il y a un module gangs de rue avec des enquêteurs qui se consacrent au phénomène. Le SPVM déploie des patrouilleurs, des enquêteurs, des policiers à la prévention. En fait, au quotidien, ce sont près de 4500 policiers qui peuvent intervenir pour assurer la sécurité des citoyens. Le SPVM compte aussi sur le groupe Éclipse, dont le mandat est de soutenir les unités dans la lutte à la criminalité. Ce groupe a développé une expertise qui lui permet de reconnaître les indicateurs d'appartenance aux gangs de rue, leurs modes de fonctionnement tout en travaillant avec un réseau de collaborateurs efficace.

Depuis le début de l'année, les deux homicides imputables aux gangs de rue sont liés au même événement soit, la tentative de meurtre à l'endroit de M. Ducarme Joseph. Le nombre d'homicides perpétrés cette année par les gangs de rue représente 12,5% du nombre total de 16 homicides commis à Montréal. Par contre, les membres de gangs font plus souvent usage d'armes à feu lorsqu'ils commettent leurs crimes. Les meurtres et tentatives de meurtre sont passés de 15 – dont 9 avec des armes à feu – de janvier à juin 2009, à 12 – dont 8 avec des armes à feu – pour la même période en 2010.

On remarque une baisse des homicides et des tentatives de meurtre liés aux gangs de rue depuis 4 ans. Ceci s'explique, entre autres, par la présence policière et les interventions ciblées que le SPVM réalise en matière de lutte au phénomène des gangs de rue.

Meurtres et tentatives de meurtres reliés aux gangs de rue



Opérations policières – gangs de rues

Lors des cinq premiers mois de l'année 2010, les policiers ont effectués 8885 heures de visibilité policière dans des endroits ciblés, ils ont amorcé 45 projets d'enquêtes reliées aux gangs de rue et au crime organisé et 27 enquêtes ont été conclues. Lors de ces enquêtes, la SPVM a effectué 86 perquisitions et les policiers ont saisi deux fois plus d'armes que l'année dernière à pareille date pour un total de 144.

OPÉRATION BURKE

Projet réalisé dans la région Ouest qui visait le démantèlement d'un réseau de trafiquants de cocaïne, de crack et de marijuana.

ARRESTATIONS 7 hommes

ARMES SAISIES 7 armes à feu, dont un pistolet mitrailleur et plusieurs munitions.

ARGENT SAISIE 78 500\$ CDN et 3 765\$ US

OPÉRATION ONDÉE – PHASE 2

Arrestation d'individus reliés aux gangs de rue et suspectés de tentative de meurtre, complot et séquestration. Ces individus ont aussi été arrêtés pour trafic de stupéfiants lors de l'opération Ondée en 2009.

ARRESTATIONS 39 personnes

DÉBIT CLANDESTIN RELIÉ AUX GANGS DE RUE

Arrestation, dans un local industriel de l'Ouest de l'île de Montréal, d'individus présents dans un lieu de débit d'alcool clandestin opéré par des gangs de rue.

ARRESTATIONS 70 personnes

OPÉRATION S_OZZY

Arrestation reliée à une tentative de meurtre, perpétrée dans un restaurant de la région Sud, contre un individu relié aux gangs de rue.

ARRESTATIONS 2 hommes

ARMES SAISIES 5 armes, dont une arme longue et diverses munitions.

ARGENT SAISIE 89 000\$

OPÉRATION S_KHANG

Projet d'enquête réalisé dans le Centre-Sud de Montréal impliquant des individus reliés aux gangs de rue et aux Hell's Angels.

ARRESTATIONS 14 hommes

PERQUISITIONS 10

ARMES SAISIES 4 armes à feu et 191 munitions variées.

SAISIE importante quantité de stupéfiants, ainsi que 10 395\$.





OPÉRATION SHAFT

Opération dans un hôtel du centre-ville de Montréal menant à l'arrestation de plusieurs individus reliés aux gangs de rue pour possession d'armes à feu.

ARRESTATIONS 13 hommes

ARMES SAISIES 2

OPÉRATION CAFÉS ITALIENS

Perquisitions et arrestations rattachées à une série de coups de feu tirés dans des cafés italiens de l'Est de Montréal.

ARRESTATIONS 3 hommes

ARMES SAISIES 4 armes à feu

DOSSIER PROXÉNÉTISME

À la suite d'une enquête policière visant à retrouver une jeune fille mineure, une enquête réalisée par la section de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales a révélé que la jeune fille était sous l'emprise de proxénètes.

ARRESTATIONS 1 femme et 2 hommes

OPÉRATION ARCANÉ

Enquêtes réalisées à la suite d'une vague d'incendies criminels dans des cafés et commerces italiens du Nord et de l'Est de l'île de Montréal, entre le 22 septembre 2009 et le 24 janvier 2010. Les individus arrêtés sont reliés aux gangs de rue.

ARRESTATIONS 8 adultes et 1 mineur

CHEFS D'ACCUSATION 45

Complot, incendie criminel, possession de matériel incendiaire, possession d'arme à autorisation restreinte, vol qualifié.

OPÉRATION AGRÉÉ

Suite de l'opération AXE menée au printemps 2009. Projet visant le démantèlement d'un important réseau de trafic de stupéfiants dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Ce réseau vendait principalement de la cocaïne et de la marijuana. De plus, il gérait un réseau de livreurs sur rue.

PERQUISITIONS 32

ARRESTATIONS 17 hommes

ARMES SAISIES 10 armes à feu, dont 3 armes longues et 1 mitraillette.

SAISIE Une importante quantité de stupéfiants dont 285 grammes de cocaïne et 45 kg de marijuana et 160 835 \$.

TRAFIC D'HÉROÏNE

Opération menant à une des plus importantes saisies d'héroïne réalisée sur le territoire montréalais. Deux trafiquants dominicains ont été arrêtés en flagrant délit lors d'une transaction de stupéfiants.

ARRESTATIONS 2 hommes

STUPÉFIANTS SAISIS 10 kilogrammes d'héroïne d'une valeur de 4 millions \$ sur la rue.

POSSESSION D'ARMES ET VOL QUALIFIÉ

Opération visant le démantèlement d'un réseau relié aux gangs de rue qui faisait entrer illégalement des ressortissants d'origine péruvienne pour commettre des crimes variés tels que des vols qualifiés et des vols à l'étalage.

ARRESTATIONS 7 hommes

ARMES SAISIES 2 armes à feu

SAISI D'OBJETS DIVERS 10 000 \$ de vêtements, 5 passeports, 20 cartes de crédit, 20 fausses cartes, 2 balances, 700 \$.

OPÉRATION NUBUCK

Projet d'enquête réalisé dans le Nord de Montréal impliquant des individus reliés aux gangs de rue qui s'adonnaient au trafic de stupéfiants.

ARRESTATIONS 8 hommes

SAISIE D'ARMES 7 armes à feu

SAISIE 1 kilo de marijuana, 843 roches de crack et 18 000 \$

**Le SPVM a saisi
deux fois plus
d'armes depuis le
début de l'année
2010 qu'à pareille
date l'année dernière**





Un programme unique au Canada

Programme de suivi intensif de Montréal – Gangs de rue

Le Programme de suivi intensif de Montréal – Gangs de rue (PSI-Montréal) réunit neuf partenaires qui interviennent de manière concertée auprès de 100 jeunes annuellement, âgés de 15 à 25 ans et faisant l'objet d'un suivi dans la communauté. Ces derniers sont sous ordonnance d'un tribunal en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) ou du Code criminel. Ils sont suivis dans le cadre d'une mesure probatoire, d'un emprisonnement avec sursis, d'une surveillance, d'une libération conditionnelle ou encore d'un placement et surveillance à application différée.

PSI-Montréal est coordonné par le Centre d'expertise sur la délinquance des jeunes et les troubles de comportement (CEDJTC) du CJM-IU, mandaté par les organisations partenaires pour encadrer le développement, la mise en place et le suivi du programme.

Partenaires de PSI-Montréal :

Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
Sécurité publique Canada
Direction de la prévention et de la lutte à la criminalité
Ministère de la Sécurité publique du Québec
Direction générale des services correctionnels
Direction générale des affaires policières
Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec
Ville de Montréal
Service de Police de la Ville de Montréal
Club Garçons et Filles de LaSalle
Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
PACT de rue

CONTEXTE

Dans une étude portant sur la clientèle du CJM-IU (Laporte, 2005), il a été établi que 31 % des adolescents référés en 2003-2004 étaient imputables de 68 % des infractions commises par l'ensemble de la cohorte. Ces adolescents très actifs au niveau criminel sont pour la très grande majorité associés à des activités reliées aux gangs de rue. Ils ont presque tous commis des infractions où la violence était présente. Les jeunes associés aux gangs de rue agissent et réagissent. Leur délinquance, souvent exploratoire au début de l'adolescence se peaufine et se raffine au point où elle devient, au fil du temps, un véritable style de vie antisocial.

UNE INITIATIVE CONCERTÉE

L'objectif du programme vise à harmoniser et à soutenir les efforts consentis par les différents partenaires dans leurs activités quotidiennes. Il vise aussi à favoriser une synergie permettant d'encadrer et d'interpeller de manière plus efficace les jeunes à haut risque de récidive dans la communauté tout en leur offrant des possibilités accrues d'intégration sociale et ce, dans deux arrondissements de la Ville de Montréal (Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et LaSalle).

FONCTIONNEMENT

PSI-Montréal repose sur les principes du risque de récidive, des besoins liés aux facteurs criminogènes et de la réceptivité à l'intervention. Ces principes sont importants, car ils transcendent le programme. En ce qui a trait à l'intervention proprement dite, le programme est élaboré en fonction de trois volets :

- 1 la surveillance (en lien avec les conditions de l'ordonnance);
- 2 l'encadrement clinique (supervision de type directive permettant la responsabilisation de l'individu);
- 3 l'aide et la référence.

OUVERTURE DU SITE LASALLE

Le 13 mai dernier avait lieu l'ouverture officielle du premier des deux sites de PSI-Montréal, celui-ci dans l'arrondissement de LaSalle. Des représentants des organismes partenaires du programme, dont le SPVM, étaient présents pour souligner l'événement.

Le bureau est situé à l'étage supérieur du Poste de quartier 13 de l'arrondissement de LaSalle. Sur la photo, on aperçoit des membres du projet dans une rencontre de travail.



Prévention

Pour éviter la violence des gangs de rue et surtout d'être recruté ou intimidé, il est important que le jeune ne reste pas seul et qu'il puisse en parler. S'il a été intimidé, brutalisé ou approché pour être recruté, il doit pouvoir trouver du soutien auprès de sa famille, des amis, des éducateurs, des policiers ou de tout autre intervenant qui peut lui venir en aide et en qui il a confiance.

La prévention est un volet essentiel de la lutte au phénomène des gangs de rue. En investissant dans l'avenir des jeunes, le SPVM et ses partenaires entendent leur proposer des solutions alternatives à la criminalité. Prévenir l'adhésion aux gangs de rue est un travail de longue haleine qui aura des conséquences sociales positives à long terme.

Ainsi, de janvier à mai 2010, les policiers ont réalisé près de 3 274 heures d'activités de prévention destinées à diverses clientèles et rencontré près de 57 495 personnes, dont plus de 40 793 jeunes qu'ils ont sensibilisés au phénomène des gangs de rue.

Un bel exemple de réussite, le programme *Unité sans violence* remporte un prix d'excellence

Le programme de prévention *Unité sans violence, exprimez-vous!* vient de recevoir le Prix d'excellence Intersection, catégorie projet de prévention, remis par le Réseau intersection lors de son séminaire annuel organisé en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique. Le projet, soumis par le Service de police de Montréal (SPVM), s'est distingué parmi 32 initiatives visant à appliquer l'approche de police communautaire dans les organisations policières québécoises.

Mis sur pied par des étudiants en Techniques policières du Cégep de Sherbrooke avec la collaboration du SPVM, le programme *Unité sans violence, exprimez-vous!* a été implanté en 2006 dans quelques classes de 4^e, 5^e et 6^e année d'écoles primaires. Depuis, étant donné le succès remporté par le projet, plus d'une centaine d'écoles de l'île de Montréal ainsi que nombreuses autres écoles en Estrie, à Québec et au centre du Québec ont pu en bénéficier.

Le programme vise à sensibiliser les élèves à toutes les manifestations de violence et à la prévenir en abordant les thèmes tant de la violence verbale, physique que psychologique. Le concept, novateur et unique, consiste en un contrat par lequel l'élève s'engage à ne pas accepter la violence. Son originalité: le contrat se lit au dos du chandail porté par le jeune. Des ateliers en classe et différents outils viennent compléter le programme afin d'encourager les élèves à former une « unité » sans violence et à devenir des ambassadeurs de la non-violence.



Votre aide est essentielle

Chaque membre de la société peut jouer un rôle dans la prévention ou la lutte aux gangs de rue. Prendre le temps d'écouter et de guider ses enfants, organiser des loisirs accessibles et abordables pour tous les jeunes, ou fournir des locaux, des équipements ou une expertise sont des exemples d'implications offertes par les gens du milieu. Donner de l'information sur les activités criminelles est une autre façon pour les citoyens de participer à la responsabilité collective en matière de lutte aux gangs de rue.

Info-Crime Montréal

Lorsqu'ils composent le 514 393-1133 pour joindre Info-crime, les citoyens peuvent donner, de façon confidentielle et anonyme, des renseignements qui aident le SPVM à contrer le phénomène des gangs de rue et à lutter contre la criminalité en général.



N'hésitez pas!

Pour communiquer en tout temps toute information sur des activités criminelles, de façon confidentielle et anonyme, contactez :
Info-Crime Montréal au 514 393-1133